Texte Ca académique de Versailles 16 juin 2014

<u>Situation générale</u> : Un pouvoir politique coupé des Français et qui s'enferme dans la poursuite de l'austérité

Les sévères défaites électorales, municipales puis européennes, n'ont pas provoqué de la part du Gouvernement, une réponse adaptée aux résultats des élections municipales puis européennes : déroute des partis politiques traditionnels à commencer par celle du parti socialiste, montée du FN et explosion du taux d'abstention (plus d'un électeur sur 2)

L'analyse s'est limitée à resservir la sémantique de la présidentielle de 2002 sur le « choc » et le « séisme » relatifs à la montée de l'extrême droite, et à maintenir une totale cécité sur la vaste crise de crédibilité et de confiance, en particulier chez les jeunes, envers le discours et les promesses politiques. La montée du FN montre la nécessité de conforter le travail intersyndical d'éducation pour lutter contre les fausses solutions et les idées d'extrême droite qui s'opposent aux valeurs de solidarité, de liberté et d'égalité qui fondent le syndicalisme. Cela ne doit pas rester un travail entre militants. Il faut populariser nos travaux et nos idées le plus largement possible.

Rien non plus sur le rejet que ces élections traduisent vis-à-vis d'une politique obstinément poursuivie depuis 2 ans, fondée sur le choix de protéger le capital et de taxer le travail en aggravant l'injustice et l'inégalité sociales et fiscales et en accentuant la précarité.

La réforme territoriale, présentée par le Président de la république après les résultats des élections européennes, est une réponse décalée et inappropriée par rapport aux préoccupations immédiates et profondes des Français. Elle traduit aussi sur le fond une double volonté de poursuivre des économies budgétaires non négligeables et de renforcer la logique libérale de compétitivité et de remise en cause de l'existence des services publics et de l'exercice de leurs missions envers tous les usagers, de façon égale et équitable sur tout le territoire.

La ligne politique reste donc celle de l'austérité, de la réduction du financement public et du désengagement de l'Etat. Le plan de stabilité est conforté et les quelques mesures fiscales pour les foyers les plus modestes inscrites dans la Loi de finances rectificative, restent bien insuffisantes et très éloignées de la véritable réforme fiscale nécessaire, profonde et juste.

Cette politique d'austérité continue de frapper la grande majorité des Français, actifs occupés comme non occupés, jeunes, retraités.

Elle cible tout particulièrement la **Fonction publique** à et ses agents à travers les suppressions d'emplois, le gel du point d'indice jusqu'en 2017 et celui des pensions jusqu'en 2015 et la menace toujours brandie du gel des carrières.

Les revendications exprimées lors des journées intersyndicales d'action du 15 mai dans la FP et du 3 juin pour les retraités auxquelles la FSU a appelé, ne rencontrent de la part du Gouvernement aucune réponse sur l'ensemble des exigences. La proposition de réduire la retenue pour pension pour réduire les effets du gel du point d'indice sur le pouvoir d'achat des rémunérations les plus faibles est insuffisante et inacceptable dans sa logique.

Les mobilisations sociales s'intensifient (intermittents du spectacle, cheminots...). Le SNES condamne la campagne de dénigrement orchestrée contre l'action syndicale et la grève des

cheminots visant à opposer ceux-ci aux usagers, alors qu'ils défendent l'avenir d'un service public et l'intérêt général. C'est le Gouvernement qui prend la responsabilité du durcissement et de l'enracinement du conflit en refusant d'entendre les revendications légitimes des grévistes.

Pour le SNES et pour la FSU, l'urgence est bien de poursuivre la mobilisation et l'action tant sur le plan Fonction publique qu'Interprofessionnel afin de changer radicalement de politique.

Education : une rentrée marquée par l'austérité et des choix budgétaires et educatifs dangereux et à combattre

En dépit de toutes les assurances de « sanctuarisation » et de confirmation des créations de postes pour les 4 ans à venir, l'austérité s'applique avec dureté au Service public d'Education et contribue à l'asphyxier encore davantage, en particulier le Second degré.

La chasse aux économies s'amplifie. En témoigne, la baisse brutale et drastique des dotations d'Etat destinées à financer les **manuels scolaires** en collège au fallacieux prétexte de l'absence de renouvellement des programmes, alors que la hausse des effectifs en collège entraîne l'ouverture de nouvelles classes dont les élèves seront de fait privés de manuels.

Le SNES condamne cette décision où l'Etat, à l'encontre de sa mission, organise et entretient l'inégalité sur le territoire. Il appelle les S1 à rencontrer les parents d'élèves et à faire voter en direction du Ministère et du Rectorat une motion commune en CA dénonçant cet état de fait et exigeant un complément de dotation.

Paritarisme et dialogue social dans l'académie

Cette fin d'année scolaire est marquée par un contexte d'affrontement avec le Recteur, qui n'a cessé de croître depuis 2 ans et qui a atteint un niveau paroxystique lors des FPM et CAPA de mouvement intra sur le blocage indu de postes en établissement ECLAIR. La construction, à l'initiative du SNES, d'un front intersyndical auquel FO a refusé de participer a néanmoins permis le déblocage et la réinjection dans le mouvement de 11 postes sur 19.

Le Recteur poursuit ainsi une épreuve de force visant à remettre en cause les droits individuels et collectifs des personnels et à bafouer le paritarisme qui les garantit. Par sa volonté idéologique tenace de mettre en place un modèle de gestion discrétionnaire et managériale, le Recteur prend délibérément le parti d'aller à l'encontre de l'intérêt et des droits des personnels, de s'exonérer de ses propres circulaires et de s'affranchir de celles de sa Hiérarchie, mettant ainsi en péril le bon fonctionnement du Service public d'Education dans notre académie :

>Dans les opérations de préparation de rentrée : contournement des instances dans les établissements et des CT privés de toute substance, non communication des TRMD, absence de ventilation de tous les moyens, blocage surnuméraire de postes pour les stagiaires bien au-delà du nombre réel attendu et refus persistant de les débloquer, création insidieuse de postes bloqués ECLAIR en violation de la circulaire sur l'EP du 5 juin 2014...

>Dans les opérations de gestion de personnels : mise en cause violente des prérogatives des élus à contrôler les projets de l'Administration et ainsi à garantir l'équité de traitement

et la transparence, refus d'examiner des portions de tableau d'avancement y compris pour les collègues en rang utile (HC agrégés 2014), bien-fondé et donc existence des GT remis en question, refus de concevoir et de diffuser des circulaires faisant la publicité et établissant les droits des personnels (frais de déplacement, DIF....), refus d'un GT d'affectation stagiaires, refus de débloquer la totalité des postes ECLAIR....

A la veille du renouvellement des mandats électifs, la situation de l'académie de Versailles, la plus grosse académie de France, doit faire l'objet d'une intervention du Ministère auquel l'Intersyndicale académique s'est par deux fois solennellement adressée (Intra 2013 et Intra 2014). Les engagements de dialogue social et de transparence formulés au plan national doivent devenir une réalité, sauf à vouloir à entretenir un pilotage abusif source de profondes injustices et à provoquer un conflit violent avec la Profession.

Bac 2014

Les attaques contre la lourdeur du bac et son coût exorbitant se multiplient : elles doivent être dénoncées avec fermeté. La multiplication des épreuves locales et du contrôle continu remettent en cause le caractère anonyme et national du bac et sa définition de premier grade universitaire. Les nouvelles épreuves de LV et d'une manière générale tous les CCF ont eu pour conséquences la désorganisation des établissements et le traitement inégalitaire des élèves face à l'examen (comme c'est déjà le cas avec l'histoire des arts et le DNB). La lourdeur des programmes, la complexification des épreuves génèrent charge de travail démentiel pour les enseignants et stress démesuré pour les élèves). Les pressions sur les examinateurs pour gonfler les notes, ce que le SNES condamne, sont réelles.

Ces modalités et pratiques doivent être abandonnées. Le SNES doit poursuivre et intensifier la campagne qu'il a initiée sur le baccalauréat, pour le retour à des épreuves terminales, définies nationalement, anonymes et évaluées par des professeurs extérieurs à l'établissement. La CAA appelle les S1 à diffuser largement le matériel national (tract et affiche) et à se saisir de cette question.

Socle et DNB

Le SNES continue de s'opposer à la logique du socle. Il récuse toute structuration des enseignements par les compétences qui entraînerait la dilution des disciplines et le rattachement du collège à l'Ecole. Le nouveau projet de socle qui doit sortir du CSP doit respecter dans la conception des programmes leur assise disciplinaire et un découpage annuel. En aucun cas, il ne peut servir à justifier la suppression du DNB qui est le seul diplôme national dont peuvent bénéficier les élèves en cas d'arrêt de leur scolarité à 16 ans.

D'une manière générale la rentrée 2014 au plan national comme académique s'annonce comme particulièrement difficile :

- crise de recrutement aigue et aggravée par le refus de toute revalorisation des métiers Alors que cette crise atteint actuellement déjà un niveau plus qu'alarmant, le Ministère

persiste dans son refus de prendre des mesures susceptibles de l'endiguer (prérecrutements, revalorisation globale des métiers). Les résultats catastrophiques des concours exceptionnels (Maths: 50% de postes non pourvus, arts plastiques plus de 30

%, CPE 9%...) montrent d'une part les difficultés prévisibles à mener de front préparation d'un concours et poursuite d'une activité d'enseignant, mais aussi l'incapacité dans laquelle sera le Service public d'éducation à mettre en face d'élèves de plus en plus nombreux des enseignants qualifiés et en nombre suffisant.

-insuffisance des créations de postes et des moyens octroyés aux établissements :

postes enseignants: L'excessive faiblesse des créations de postes ne répond ni à la montée des effectifs (plus de 3000 élèves supplémentaires dans l'académie) ni ne permet de compenser les suppressions massives antérieures en collège et en lycée. C'est liée à la frilosité des dotations ministérielles mais aussi à une politique académique fondée sur l'organisation et la gestion de la pénurie: DHG calculées au plus juste, suppressions d'options, imposition d'une carte étriquée des langues vivantes, refus de transformer les BMP en postes, pressions sur un taux élevé d'HS avec refus de transformation en HP.... La rentrée 2014 est donc synonyme pour les élèves d'une détérioration des conditions d'études et pour les personnels d'une aggravation des conditions d'exercice provoquant une véritable souffrance au travail, et d'une dévalorisation accrue de leurs métiers.

Assistance éducative et moyens d'accompagnement : dans l'académie, alors que les besoins quantitatifs et qualitatifs augmentent dans les établissements, la dotation assistance éducative reste identique à l'année 2013-2014. Le taux d'encadrement sur 2 ans se détériore : 1 AED pour 101 élèves en 2012/ 1 AED pour 109 élèves à la rentrée 2014. Quant à l'accompagnement, maître mot pourtant de la Circulaire de rentrée, les moyens restent très insuffisants.

L'existence de statuts différents continuent de se multiplier dans les établissements contribuant à l'éclatement des missions, à la fragilisation des vies scolaires et à celle des personnels dont une grande partie sont de plus en plus soumis de par la modalité de recrutement local, à des abus de pouvoir grandissants des chefs d'établissement.

Il n'est pas acceptable que le Ministère ne réponde pas aux besoins réels des vies scolaires, aux difficultés grandissantes des établissements, ou y réponde par des palliatifs tels que les CUI.

Les contrats d'AESH, s'ils représentent une avancée en permettant la CDIsation des personnels d'accompagnement, ne répondent pas à notre exigence de la création d'un corps de fonctionnaire pour ces missions en terme de rémunération, de conditions d'emploi et de qualification. Les élus du SNES-FSU veilleront dans le cadre des CCP au respect de tous les ayants droits pour un accès au CDI.

- mobilité des personnels de plus en plus réduite et affectations de plus en plus difficiles

Du fait de la faiblesse des postes crées et de l'ampleur des postes préemptés par le Rectorat pour affecter les stagiaires, le mouvement intra 2014 a été totalement bloqué avec pour conséquences: des personnels titulaires non mutés, des affectations plus nombreuses sur complément de service et sur ZR pour les personnels néo titulaires.

- Stagiaires toujours moyens d'enseignement dont une grande partie sont privés de toute véritable formation

Les stagiaires continueront d'être utilisés comme des moyens d'enseignement à temps plein ou à mi-temps, au détriment d'une formation professionnelle véritable ce que le SNES continue de dénoncer. La baisse du niveau de rémunération des stagiaires relève de l'irresponsabilité dans le contexte sans précédent de l'aggravation de la crise du

recrutement. Le SNES dénonce fermement l'inégalité des conditions d'affectation, de stage et de rémunération entre les stagiaires à la rentrée 2014.

-renforcement d'un système éducatif sélectif fondé sur la confirmation de l' Ecole du socle et de la césure collège/ lycée

- < La circulaire de rentrée s'inscrit dans la logique de l'Ecole du socle et de la primarisation du collège (création des conseils d'école/collège) que le SNES continue de combattre. Elle met en avant un pilotage managérial et technocratique des établissements. Considérant la question des moyens comme définitivement réglée, elle affirme la nécessité de reformater les métiers et les pratiques pédagogiques et celle d'asservir l'orientation aux besoins du marché comme seules solutions à la réussite des élèves.</p>
- < La refondation de l'Education prioritaire qui ne répond pas à l'ensemble des revendications que nous portons : si la pondération est actée suite aux interventions du SNES, la hiérarchie entend quantifier et caporaliser l'usage qui en est fait. Le SNES-FSU construit la mobilisation dans les établissements pour s'opposer à cette dérive et faire ensorte que la pondération se traduise en une réelle amélioration des conditions de travail.</p>

D'autre part, la circulaire prévoit toujours une conception et une mise en œuvre de l'EP inacceptables : définition restrictive des réseaux dont les lycées sont exclus, carte des établissements réduite par rapport à l'existant, pilotage des réseaux peu démocratique excluant les personnels, menace de la poursuite d'un pilotage sur le modèle Eclair non écartée...

- Le maintien des réformes contestées: réforme des lycées pour laquelle il n'est tjs pas prévu d'évaluation dans la circulaire de rentrée, réforme de la voie technologique....
- <une formation continue entièrement soumise aux objectifs strictement institutionnels et ne laissant aucune place au disciplinaire</p>
- poursuite des attaques contre le Service public d'orientation de l'Education nationale : réduction de la carte des CIO, nouvelles menaces avec le projet de loi sur la réorganisation territoriale qui fait de nouveau peser le danger de la double tutelle Etat/région et à travers la création des « maisons de service au public » une redéfinition du statut et des missions des personnels d'Etat que sont les COP.

Action

La CA académique considère qu'au vu de l'ensemble de la situation, tant générale qu'éducative, il est urgent pour le SNES comme pour la FSU, d'être largement à l'offensive, de construire une large mobilisation permettant des actions d'ampleur et d'aller à l'affrontement avec le Gouvernement et le Ministère.

Les prochaines élections professionnelles leur donnent en outre une responsabilité particulière ce qui suppose visibilité et lisibilité de la stratégie, du plan d'action et de la plateforme revendicative.

Il faut en finir avec le présupposé d'une absence de mobilisation de la profession. C'est la responsabilité du SNES et de la FSU de continuer de marteler contre l'austérité, de mettre en évidence le rôle essentiel des Services publics en particulier celui de l'Education nationale. Il faut accentuer la campagne d'information, permettant la construction de la mobilisation, pour convaincre qu'il existe des alternatives crédibles aux politiques d'austérité, en matière de retraites et de fiscalité, mais aussi en matière éducative.

Dans la FP:

suites de l'action du 15 mai : l'action ne peut en rester à une Interpellation commune des 7 fédés de fonctionnaires en direction des parlementaires. La CA académique mandate le SNES pour la FSU lors de la nouvelle réunion des fédérations prévue en juillet la FSU se positionne pour une action de grève dès le mois d'octobre sur la base de la plateforme du 15 mai (emplois salaires), préparée dès le mois dès la rentrée par une campagne d'information et de mobilisation avec les outils adaptés. La modalité d'une « votation citoyenne » semble tout à fait inappropriée et peut conduire à des effets contraires à la mobilisation recherchée (organisations considérant que c'est la modalité unique et seule possible d'action, démotivation voire colère des personnels contre une modalité jugée décalée ...).

Dans l'Education

La priorité est à la construction de la mobilisation de toute la Profession. Au plan national, le SNES doit :

- -donner à la prérentrée une dimension particulière dans les établissements : inciter les S1 à y intervenir le 1^{er} sept pour rappeler que report est le résultat des interventions du SNES. :
- impulser dès maintenant un plan national d'action pour le Second degré mettant en évidence les revendications prioritaires : revalorisation, amélioration des conditions de travail, fin des méthodes managériales, prérecrutements, emplois, défense de l'EP
- porter la nécessité impérieuse d'un collectif budgétaire pour la rentrée 2014 et interpeller les parlementaires
- -appeler les personnels à tenir au plus près de la rentrée des réunions (HMIS, AG) pour faire le point, débattre et décider des actions locales

A cet effet, un préavis national de grève doit être déposé sur l'ensemble du mois de septembre. Le SNES doit impulser ces mobilisations pour les faire converger vers un temps fort Education, n'excluant pas la grève, en articulation l'action Fonction publique;

- appeler les S1 à organiser l'accueil syndical de tous les stagiaires, dans les établissements. Donner à la campagne sur les élections pro une vraie dynamique permettant de porter nos revendications et de nous démarquer des autres organisations syndicales, de leur stratégie et de leurs positionnements
- -Lier campagne élections professionnelles et campagne de syndicalisation.

Pour : 28 Contre : 1 NPPV : 0 Refus de vote : 0